



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol

rapport annuel fedpol 2018



Jeux de pistes

Vous êtes-vous déjà googlés ? Etes-vous conscients de toutes les traces numériques que vous laissez derrière vous ? Nous sommes tous pareils : accrochés à notre téléphone portable, répondant au WhatsApp de nos ados entre deux séances, désorientés sans GPS et heureux de pouvoir payer nos factures depuis notre salon sans se rendre à la poste ou à la banque comme avant... Notre monde est digital et chacun y trouve son compte. Les criminels aussi. Ils en utilisent les avantages pour nous escroquer de l'argent, pour communiquer entre eux à l'abri des messageries cryptées, pour trafiquer armes, drogues et autres produits, pour blanchir l'argent illégal de leurs méfaits, pour financer le terrorisme. Et comme nous, ils laissent des traces. A tel point d'ailleurs qu'aujourd'hui, les traces numériques représentent la grande majorité des éléments de preuve dans nos enquêtes. Et cela change profondément le travail de la police. Accéder aux informations digitales, récolter et analyser la

masse de données, gérer l'information de manière intégrée pour gérer le risque et définir les priorités tactiques, travailler en réseau avec les polices du monde entier, le monde digital faisant fi du principe de territorialité propre à la poursuite pénale. Dans ce jeu de pistes, les réponses nécessaires exigent personnel, moyens techniques et financiers, changements de méthodes de travail. Dans notre logique fédéraliste, intégrer le fait que la Suisse n'est qu'un unique grand espace de criminalité sans frontière cantonale et en tirer les conséquences. Dans notre logique territoriale, intégrer le fait que la criminalité s'internationalise et que la coopération et l'échange d'informations passent également par une interopérabilité des systèmes informatiques. Pistes numériques ou pistes classiques, le travail de la police se situe toujours dans la zone de tension entre protection de la sphère privée et récolte d'informations. Comment protéger notre intimité tout en donnant les moyens à la police de com-

battre les criminels ? On lui reproche de n'avoir pas su arrêter à temps le terroriste qui est passé à l'acte, comme à Strasbourg avant Noël, alors que le mythe d'une police omnisciente, épiait la population comme *Big Brother*, a la vie dure. Jusqu'à parfois oublier que la police ne s'intéresse qu'aux criminels et que son travail est fortement réglementé et surveillé. Alors que les entreprises privées en savent bien plus sur nous grâce à nos traces numériques laissées par une carte de crédit, une carte de fidélité ou des recherches en ligne... A nous de vous expliquer le travail de la police, de montrer nos besoins, de demander les ressources nécessaires, d'engager les bonnes personnes, pour que nous puissions à l'avenir encore combattre efficacement le crime – pour le bien de la Suisse.

Bonne lecture !

Nicoletta della Valle, directrice





Sommaire



17

Carte blanche pour Eva Rust

Des animaux, des plantes et des esprits peuplent les livres pour enfants de la dessinatrice Eva Rust. Nous lui avons donné carte blanche pour qu'elle imagine, sur six doubles-pages, une recherche de traces schématique. Souvent numériques ou abstraites, parfois à double lecture, et rarement évidentes au premier coup d'œil, ses illustrations rappellent les dossiers de fedpol, avant que nous ne nous lancions « sur la piste » du crime. Suivez dans notre rapport annuel les chemins tortueux des auteurs de traces et des enquêteurs, qui redoublent d'ingéniosité pour faire face aux malfaiteurs.

<http://www.evarust.ch/>



26

6

Petit délinquant, multirécidiviste, radicalisé

Un petit délinquant radicalisé fait feu proche d'un marché de Noël. Comment reconnaître une personne qui se radicalise ? Et qui sont ces voyageurs djihadistes de Suisse ?

9

L'analyse de l'information au service des enquêtes

Un djihadiste entretient de nombreux contacts sur les réseaux sociaux. Grâce à l'*Intelligence-Led Policing*, les analystes de fedpol suivent ses pistes digitales et déjouent les réseaux.

20

Farinet en sous-sol

L'argent ne pousse pas sur les arbres, mais avec un peu d'adresse, un faussaire en fabrique à la maison en toute discrétion... Jusqu'à ce que de petites traces finissent par le trahir.

22

Pris dans la Toile

Une petite brune pleine de charme et quelques clics suffisent pour confirmer que les histoires d'amour finissent mal, en général...

36

Jeu de pistes génétiques

Les criminels laissent des traces qui ne sont pas toujours visibles. Dans ce jeu de pistes policier, les traces génétiques peuvent dévoiler une partie de l'histoire.

38

L'ADN qui s'exprime

Malgré une empreinte ADN, impossible d'identifier le violeur. Et si l'ADN, en dévoilant l'âge ou un peu de son physique, pouvait apporter la pièce manquante du puzzle ?

50

fedpol, plus qu'une police

Une police, plusieurs missions : au cœur de la coopération internationale, la police fédérale est à l'œuvre lorsque la criminalité dépasse les frontières.



10

Bombes à l'étagage

C'est l'histoire d'un chasseur qui achète de grandes quantités de produits chimiques pour blanchir des cornes – ce qui met la puce à l'oreille d'une pharmacienne.

14

Lutte organisée

Deux frères mafieux pratiquent allègrement la fraude fiscale et constatent bientôt à leurs dépens qu'ils ne sont pas les seuls à disposer d'un réseau bien organisé ...

17

Une vie de rêve qui laisse des traces

Deux faussaires s'installent en Suisse et placent leur argent dans de jolies propriétés. Une vie de rêve qui laisse des traces... Que s'empresse d'exploiter la police.

26

L'échappée belle

Laisser son fils derrière soi pour l'espoir d'une vie meilleure en Suisse... Et se retrouver victime du pire des trafics.

30

Des criminels à portée de souris

Au moyen d'une fausse identité, un trafiquant essaie de s'installer en Suisse pour la deuxième fois. Si aujourd'hui, il y arrive encore, demain, ce sera une autre histoire.

32

Polices sans frontières

Après une dispute violente, un père s'empare de ses enfants et fuit. Sa destination finale ne sera pas celle escomptée.

40

Opération Piz Segnas

Un avion s'écrase et c'est le drame. L'identification rapide des 20 victimes est essentielle pour commencer le travail de deuil.

44

Never Walk Alone

Le foot, ses joies, ses peines, ses coups francs, ses hors-jeux, ses fans. Pour la police, le match se prolonge bien après le coup de sifflet final.

46

Tout sauf standard

Policières, spécialistes forensiques et enquêteurs s'apprentent à déménager. Quand les autorités de poursuite pénale sont vos chers voisins ...

Terrorisme *Un petit délinquant qui fait feu proche d'un marché de Noël de Strasbourg et c'est cinq morts et onze blessés graves. Comment reconnaître une personne radicalisée ? Comment gérer le risque émanant de ces personnes ? Comment empêcher le passage à l'acte ? C'est le défi actuel des autorités suisses et européennes – défi accru avec l'éventuel retour des combattants djihadistes et de leurs familles.*

Petit délinquant, multirécidiviste, radicalisé

Il est mardi soir quand la nouvelle nous parvient : un forcené tire dans la foule du marché de Noël de Strasbourg et prend la fuite. Très vite, son identité est diffusée sur les canaux policiers dans l'espace Schengen. Les vérifications conduites en Suisse le montrent : la personne est connue des services de police suisses non pas pour radicalisation, mais pour de multiples délits, comme vols, vols par effraction, dommages à la propriété et lésions corporelles simples. Condamné à plusieurs reprises dans des cantons différents, l'individu est aussi connu des

autorités allemandes pour les mêmes raisons : une véritable « carrière » de petit délinquant, passant du simple vol au vol par effraction, s'essayant à différents trafics, avec toujours, en fil rouge, des problèmes de violence.

Qu'est-ce qui a pu conduire ce multirécidiviste au parcours somme toute assez banal à se radicaliser, à endosser soudain une idéologie mortifère au point de tirer sur des passants d'un marché de Noël, faisant cinq morts et une dizaine de blessés, pour finir abattu dans la rue par la police ?

Le parcours du jeune récidiviste de Strasbourg est emblématique du parcours des individus radicalisés. Et il pose le problème auquel sont confrontées les autorités de tous les pays : quels sont les facteurs déclencheurs de la radicalisation ? Comment identifier à temps une radicalisation ? Quelles mesures peuvent être prises pour stopper la personne et tenter de la réhabiliter ?

La réponse à ce problème complexe ne peut être que multiple et impliquer tous les acteurs concernés, sécuritaires, migratoires, socio-éducatifs

Interdictions d'entrée			
	Nombre	Liées au terrorisme	Non liées au terrorisme
2018	106	78	28
2017	150	140	10
2016	128	113	15
Total	384	331	53

Expulsions (toutes en lien avec le terrorisme)			
	Nombre	Mises en œuvre	Mise en œuvre pas possible
2018	5	3	2
2017	13	11	2
2016	1	0	1
Total	19	14	5

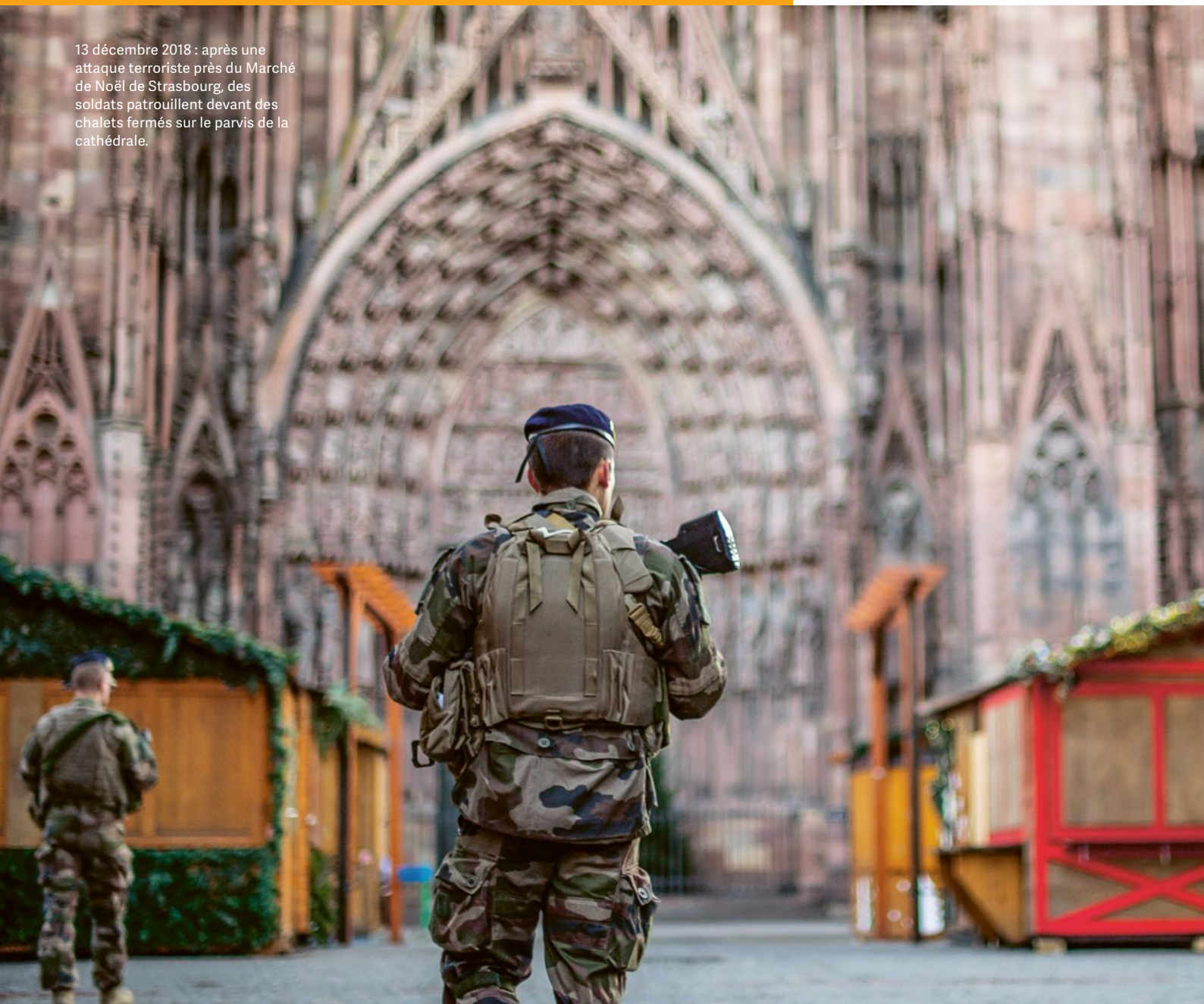
Les voyageurs djihadistes de Suisse à la loupe

Qui sont ces voyageurs djihadistes de Suisse qui apparaissent dans les affaires terroristes traitées

par fedpol ? Les analystes de fedpol les passent à la loupe en continu. Au fil des investigations et à mesure des informations disponibles, les résultats changent, mais il est

possible de dégager quelques tendances. Arrêt sur image pour un instantané ponctuel sur les voyageurs djihadistes de Suisse.

13 décembre 2018 : après une attaque terroriste près du Marché de Noël de Strasbourg, des soldats patrouillent devant des chalets fermés sur le parvis de la cathédrale.



et autres, tant au niveau fédéral que cantonal. De nombreux outils existent déjà, d'autres sont venus les compléter.

Expulsions des personnes menaçant la Suisse

Pour les ressortissants étrangers, la Suisse pratique une politique ferme : les personnes

soupçonnées de présenter une menace pour la sécurité du pays sont interdites d'entrée de manière conséquente. Si elles sont déjà en Suisse, elles sont expulsées.

Mais pour les ressortissants suisses ou pour les personnes dont l'expulsion ne peut pas être mise en œuvre parce qu'elles seraient menacées de mort ou de torture

dans leur pays à leur retour (c'est le cas de cinq personnes, toutes originaires d'Irak), la question subsiste : comment gérer le risque lié à leur radicalisation ? Est-ce qu'une réhabilitation est possible ? Comment faire face ?

Ces questions ont particulièrement de l'importance aujourd'hui au vu de la situation en Syrie et en Irak : l'« Etat

islamique » perd du terrain et de nombreux combattants et leurs familles sont prisonniers dans des camps – certains contrôlés par les forces irakiennes ou syriennes, d'autres aux mains des rebelles kurdes. Parmi eux, quelques Suisses avec leurs enfants. Si ces personnes rentraient en Suisse, il faudrait aussi s'en préoccuper – en plus des personnes radicalisées qui ne sont jamais parties. D'où l'importance d'avoir des mesures adéquates et des moyens à disposition. La Suisse s'est dotée d'un Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent, et une loi sur des mesures policières administratives est en cours de préparation (voir encadré). Celle-ci devrait être soumise au Parlement dans le courant 2019. Une révision du Code pénal est également en cours pour renforcer les dispositions pénales. Ces différentes mesures constituent un paquet d'instruments à la disposition des autorités pour tenter d'apporter des réponses au cas par cas. Car si chaque cas est unique et demande une approche différenciée, ce qui est sûr, c'est que le suivi de ces personnes est un immense défi pour les autorités cantonales et fédérales.

Qui ?

L'analyse porte sur des individus apparus dans une investigation policière ou dans une instruction pénale concernant des affaires djihadistes entre mai 2012 et fin 2018. Ce sont tous des djihadistes qui sont allés ou ont voulu se rendre dans une zone de conflit, le plus souvent en Syrie ou en Irak. Tous ne sont pas combattants, il peut aussi s'agir d'accompagnants ou de voyageurs souhaitant soutenir « l'Etat islamique » ou « Al-Qaïda » d'une autre manière que le combat (soutien idéologique, logistique, etc.). Certains ne sont jamais partis, d'autres sont déjà revenus,

d'autres sont probablement morts sur zone, ou toujours combattants, ou détenus.

Dans toute la Suisse

Premier constat : le phénomène des voyageurs djihadistes touche toute la Suisse. La répartition géographique des individus analysés suit plus ou moins la démographie linguistique : près des deux tiers sont Suisses alémaniques, plus d'un tiers Suisses romands et le reste est issu de la Suisse italienne. Les centres urbains et agglomérations sont nettement plus touchés que les régions rurales.

Age et sexe

L'immense majorité des individus sont des hommes (plus de 80 %), âgés aujourd'hui de 20 à 54 ans – avec un quart environ ayant moins de 25 ans. L'âge moyen est de 32 ans.

Moitié de Suisses

Près de la moitié des individus analysés sont suisses, dont la moitié sont double-nationaux. Sur le total des individus analysés, 60 % sont nés à l'étranger (issus de la 1^{ère} génération d'immigrés). Les informations disponibles tendent à indiquer que la plupart des personnes issues de la 1^{ère} génération, nées à l'étranger, se sont radicalisées en Suisse.

Niveau d'éducation

Le niveau d'éducation n'est pas connu pour tous les individus étudiés. Parmi ceux où cette information est disponible, près d'un cinquième ont suivi uniquement l'école obligatoire – certains ne l'ont pas terminée. Plus des deux tiers ont débuté un apprentissage ou une école spécialisée, la moitié d'entre eux n'ont pas terminé leur formation. Une petite partie a entamé des études universitaires, seuls deux d'entre eux ont un Bachelor en poche, les autres se sont arrêtés en route.

Au moment de leur départ, environ la moitié des individus étudiés n'avaient ni emploi, ni formation.

Confession

Près d'un quart des personnes sont converties, le reste étant déjà de confession musulmane dès la naissance. La grande majorité des cas analysés fréquentaient un lieu de culte (mosquée, association).

Événement marquant et antécédents criminels

Au moins la moitié des cas analysés ont vécu un événement marquant durant leur vie, que ce soit des problèmes de santé, un licenciement, une fin de formation prématurée ou brusque, une relation familiale difficile, un décès familial, un grave accident, la guerre dans le pays d'origine, etc.

Au moins un tiers des cas analysés ont un passé criminel : ils sont connus notamment pour atteintes à la propriété, histoires de mœurs, stupéfiants, ou crimes violents (lésions corporelles, violence conjugale, brigandage qualifié, etc.).

Terrorisme Dans notre monde connecté, les criminels utilisent la technologie numérique – comme nous. Et comme nous, ils laissent des traces... A tel point qu'aujourd'hui dans une enquête, la plupart des éléments de preuve sont numériques. La gestion de la masse d'informations par une analyse ciblée et intégrée devient un enjeu crucial. Bienvenue dans le monde de l'Intelligence-Led Policing.

L'analyse de l'information au service des enquêtes

C'est un individu bavard sur Internet, qui exprime ses accointances avec l'idéologie djihadiste. Il aime partager la propagande de l'« Etat islamique », dont des prêches et des vidéos d'exécution de prisonniers. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) rapporte le cas lors d'une réunion hebdomadaire de TETRA CASE, ce groupe formé par le SRC, le Ministère public de la Confédération (MPC), les polices cantonales et fedpol et qui discute chaque semaine des cas de djihadistes de Suisse. Le MPC décide alors d'ouvrir une procédure pénale et fedpol débute son enquête.

Lors de perquisitions en lien avec cette affaire, fedpol saisit du matériel informatique. Ses spécialistes en informatique forensique vont en extraire les données (e-mails, contacts, historique d'appels, sms, échanges sur les réseaux sociaux, etc.) et les transmettre aux enquêteurs et analystes pour traitement.

Les criminels hyperconnectés essaient de brouiller les pistes en multipliant les canaux. Pour donner un ordre de grandeur, sur une perquisition de huit appareils électroniques (téléphones portables et tablettes) séquestrés et onze comptes

Facebook sécurisés, on obtient une masse gigantesque de données à analyser :

- 850 discussions (chats), soit 130 000 lignes Excel ;
- 6 900 discussions audio ;
- 6 500 relations.

Ces données vont servir à l'enquête. Les analystes vont les trier, les catégoriser et les analyser pour servir l'objectif principal : récolter des éléments de preuve ciblés pour étayer la culpabilité du prévenu.

Big picture

En parallèle, c'est une autre analyse qui démarre, suivant l'approche de l'Intelligence-Led Policing, qui vise, en partant de l'enquête en question, à relier les informations obtenues avec celles récoltées dans le cadre d'autres affaires. L'objectif est plus large : il s'agit de déceler d'éventuels liens entre les individus des différentes enquêtes en cours, d'identifier de possibles réseaux, de comprendre si le prévenu s'inscrit dans une scène djihadiste et de mettre le doigt sur d'autres personnes susceptibles de représenter un certain intérêt d'un point de vue sécuritaire.

La Suisse n'est pas une île

Cette analyse inter-opérationnelle est complétée par des échanges d'informations avec Europol. Grâce aux officiers de liaison de fedpol sur place, les données dépouillées par les analystes de fedpol vont alimenter celles transmises par les polices européennes à Europol. Ce sont ainsi les contacts et les réseaux au niveau international qui peuvent être mis en valeur : la compilation des données ne s'arrête pas à la Suisse – l'échange d'informations et l'analyse intégrée permettent de comprendre l'ensemble du phénomène.

Ce type d'analyse part du constat qu'aujourd'hui, la police dispose d'une masse d'informations qu'il n'est plus possible de gérer manuellement ou individuellement. Compiler les données permet de mettre en évidence les réseaux, de saisir les interactions entre protagonistes et de comprendre un phénomène de manière plus vaste et complète. De cette compréhension globale et intégrée découlent des pistes d'enquête et des choix tactiques qui peuvent même aboutir à anticiper un risque.

Un carnet d'adresses plutôt chargé

Dans notre cas, l'analyse inter-opérationnelle va montrer que notre prévenu amateur de propagande s'inscrit bien dans une scène djihadiste. Il est en contact avec une vingtaine de personnes présentant des liens avec d'autres affaires de terrorisme, dont au moins quatre sont prévenus principaux dans des procédures pénales. Certains d'entre eux apparaissent en périphérie d'une attaque terroriste. Ces individus évoluent dans des milieux djihadistes en Suisse et à l'étranger.

Grâce à l'analyse effectuée, si ces individus apparaissent à nouveau dans d'autres affaires, les autorités de sécurité connaissent déjà leur réseau, les personnes-clés qui les entourent et peuvent prendre rapidement les mesures nécessaires. Une analyse puissante qui permet à tous les partenaires, du MPC au SRC, en passant par les cantons, de disposer d'informations contextualisées pour mieux combattre la menace terroriste.

Terrorisme *Acétone, peroxyde d'hydrogène ou nitrates, ces substances entreposées sur les rayons des commerces semblent inoffensives. Pourtant, elles font partie du kit des terroristes. Les attentats à la bombe perpétrés en Europe ces dernières années rappellent la violence de tels procédés. La loi visant à limiter l'accès de ces substances aux particuliers sera bientôt discutée sur le plan politique. La sensibilisation des acteurs produit son effet : les vendeurs redoublent de vigilance pour éviter que ces substances ne tombent entre de mauvaises mains.*

Bombes à l'étalage

Quand un homme, inconnu de sa clientèle habituelle, lui demande 1,5 litre de peroxyde d'hydrogène à une concentration de 35 %, la gérante d'une pharmacie grisonne proche de la frontière autrichienne a le bon réflexe. Elle lui pose des questions précises sur l'utilisation de cette substance et prend ses coordonnées. L'homme en question, un Allemand, vient expressément en Suisse pour acheter ce produit, interdit de vente dans son pays. Très transparent, il explique qu'il est chasseur et en a besoin pour blanchir des cornes. Le produit en question est vendu, mais peu après, la pharmacienne contacte fedpol pour annoncer la transaction afin que toutes les vérifications puissent être faites. Par chance, le cas s'est avéré non problématique.

Prise de conscience des acteurs concernés

Bien qu'anecdotique, ce cas est emblématique : la Suisse est actuellement un marché attractif pour ce genre de substances. Parfois interdites dans les pays

voisins, elles sont encore en vente libre dans nos commerces. En 2014, l'Union européenne a déjà réglementé l'utilisation et la vente de ces substances. Appelées aussi précurseurs d'explosifs, elles sont présentes dans des produits du quotidien. Le risque que des terroristes s'approvisionnent en Suisse est réel. Conscient de cette réalité, le Conseil fédéral a mis en consultation fin 2017 un avant-projet de loi qui restreint l'accès des précurseurs aux particuliers (voir encadré).

En parallèle, la branche a été sensibilisée et a la possibilité de signaler à fedpol toute transaction suspecte, toute perte ou tout vol de précurseurs d'explosifs. La mise en place de ces mesures immédiates permet d'agir de façon pragmatique. Les branches concernées, pharmaciens, droguistes, vendeurs de commerces spécialisés, redoublent de vigilance.

Et ça marche : fin 2018, fedpol totalise 48 annonces liées à des transactions suspectes depuis la mise en place des

mesures immédiates en 2016. Plus d'un tiers de ces annonces ont nécessité des vérifications approfondies. La collaboration entre fedpol et ses partenaires, les polices cantonales, l'Administration fédérale des douanes (AFD) et les autorités étrangères, s'est intensifiée.

Dans le cas de la pharmacienne grisonne, elle a ainsi décidé, suite à cette transaction suspecte, de ne vendre ces substances qu'à sa clientèle habituelle et elle continuera d'informer fedpol de toute demande délicate.



Résultats de la consultation

Dans l'Union européenne, on tire le bilan des premiers effets de la réglementation, à commencer par le changement de l'offre des producteurs. Certains fabriquent désormais des produits moins concentrés

en substances explosibles – ce qui les rendent moins attractifs pour les terroristes. Autres acteurs-clés : les vendeurs en ligne. Un grand prestataire a par exemple reprogrammé ses algorithmes afin d'éviter que ces derniers ne proposent le kit

parfait au bricoleur de bombes. Il a également renforcé sa collaboration avec les autorités policières.

De décembre 2017 à fin mars 2018, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de loi visant à restreindre l'accès

des précurseurs d'explosifs aux particuliers. La consultation a reçu un bon accueil puisque 80 % des participants sont favorables à une réglementation. Le Conseil fédéral prévoit de soumettre un message au Parlement dans le courant 2019.





Organisations criminelles Des cerveaux arrêtés au Tessin puis extradés en Italie, un membre de la mafia condamné par le Tribunal pénal fédéral : les derniers mois l'ont démontré, les mafias sont bel et bien présentes en Suisse. Améliorer la lutte passe par une approche intégrale qui englobe un travail de prévention.

Lutte organisée

Mi-septembre 2018. La Guardia di Finanza italienne met un point final à une investigation de trois ans. Sur l'ensemble du territoire italien, 59 personnes et 92 sociétés sont concernées. Au cœur de la cible des enquêteurs : deux frères. Les indices réunis contre eux pèsent lourd. On les soupçonne d'être à la tête d'une vaste organisation criminelle. Leur stratégie : frauder le fisc, notamment grâce à des emprunts fictifs. Bilan des opérations : 16 millions de francs suisses mal acquis. Un mandat d'arrêt est délivré.

La Guardia di Finanza contacte fedpol afin d'obtenir son soutien opérationnel. La raison : les policiers italiens ont pu déterminer que les deux frères séjournent au Tessin depuis le mois de juillet. Le 20 septembre, des échanges téléphoniques sont interceptés. Ils évoquent un changement d'appartement imminent. Un code fait surface au cœur de ces échanges. 2909. A quoi peut-il bien servir ? A déverrouiller un accès ?

A qui appartient le numéro de téléphone qui a reçu l'appel ? Les enquêteurs sont en mesure de l'identifier. Il est enregistré au nom d'une agence de location d'appartements. Le lendemain, nouvelle conversation. Les investigations permettent de

réduire le périmètre dans lequel peut se situer l'appartement. On se concentre désormais sur quatre immeubles.

Une enquête de terrain

Les enquêtes de terrain permettent de découvrir à quoi correspond le code 2909. Il ne sert pas à libérer une porte, mais à ouvrir un petit coffre-fort derrière la boîte aux lettres. Ce coffre-fort contient les clés de l'appartement. Elles n'ont pas encore été retirées. Une surveillance peut être mise en place dans le quartier. Quelques minutes plus tard, un homme pénètre dans l'immeuble. Ses caractéristiques physiques, notamment son mètre nonante, correspondent spécifiquement au profil de l'un des deux frères. fedpol transmet toutes les informations à la police cantonale tessinoise.

Le 22 septembre, les agents arrêtent les deux frères. La perquisition permet de mettre la main sur une vingtaine de smartphones, des numéros de comptes bancaires, des cartes de crédit et divers documents bancaires. Le 25 septembre, les deux frères sont extradés vers l'Italie. Une telle coopération entre autorités

italiennes et suisses d'une part, entre autorités fédérales et cantonales d'autre part, est exemplaire. Elle permet de renforcer la lutte contre le crime organisé, dont les parrains traversent les frontières.

La 'Ndrangheta active depuis la Suisse

La lutte contre les organisations criminelles est une priorité pour fedpol. Sa stratégie s'articule autour de trois piliers. La coopération en est un. Mais aux exigences de coopération s'ajoute un travail d'enquête. Il s'agit d'un autre pilier de la stratégie de fedpol.

En novembre 2018, le Tribunal pénal fédéral condamne un citoyen italien domicilié dans le canton de Berne. Le prévenu, un proche des chefs d'un clan de la 'Ndrangheta de la région milanaise, a autrefois organisé la surveillance de vastes plantations de cannabis pour le compte d'un trafiquant suisse. Bénéfice de ce commerce : plus d'un million de francs. Parce que des voleurs tentent à plusieurs reprises de s'approprier une partie de la marchandise, des personnes sont engagées pour sécuriser le champ. Parmi elles, deux personnes



MAFIAS RUSSES
Blanchiment d'argent

MAFIAS BALKANIQUES
Groupements albanophones :
Albanie, Kosovo, Macédoine du Nord, Serbie, Monténégro
Trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes
Groupements slaves :
Serbie, Monténégro, Bosnie et Herzégovine
Trafic de drogue, délits à la propriété (cambriolages, par ex. Pink Panthers), trafic de cigarettes, recel, tueur à gages)

MAFIAS ITALIENNES
Calabre
'Ndrangheta
Campanie
Camorra
Sicile
Cosa Nostra
Pouilles
Différentes unités
Trafic de stupéfiants, blanchiment d'argent, trafic d'armes, chantage, assassinats, traite d'êtres humains à des fins de prostitution, soutien logistique aux criminels et à leurs familles

armées de la mafia calabraise. Dans la région, cela suscite l'émotion.

La justice ouvre une procédure. En novembre 2007, la police arrête plusieurs personnes. En 2009, le trafiquant est condamné à deux ans de prison. Mais les indices se multiplient et mènent à l'individu qui aurait engagé les personnes armées pour surveiller le champ. Il est membre de la 'Ndrangheta. Souvent il a rencontré de hauts représentants de la 'Ndrangheta et livré des armes. Les enquêtes de fedpol pour le Ministère public de la Confédération (MPC) permettent de réunir les indices qui aboutissent à sa condamnation pour participation et soutien à une organisation criminelle.

Comme dans toute forme de criminalité, la répression n'est rien sans être renforcée par des actions en amont. Des actions de prévention, dernier pilier de la stratégie de fedpol.

13 novembre. 13 h. Ittigen. Bâtiments de l'OFROU, l'Office fédéral des routes. Une salle de cours. « Est-ce que chaque homme a son prix ? », interroge un officier de fedpol, spécialisé dans la prévention policière de la criminalité. Face à lui, une dizaine de collaboratrices et collaborateurs impliqués dans l'attribution des marchés publics. Le cours s'intitule « Ethique et corruption dans l'attribution des marchés publics », justement. fedpol le dispense auprès de plusieurs unités de l'administration fédérale. La sensibilisation s'opère sur la base d'exemples réels mais anonymisés.

« Un délit sans victime »

L'infiltration des organisations criminelles au sein de structures étatiques peut être dévastatrice. « C'est un délit sans victime ...

Hormis celui qui paie ses impôts », souligne l'intervenant. La corruption aboutit bien sûr à une perte d'argent public et freine l'innovation, mais elle brise surtout la confiance dans l'Etat de droit et dans les institutions publiques. Elle s'invite de manière sournoise, utilise de petits cadeaux sans contrepartie comme appâts. Puis vient l'heure de la compromission en guise de remerciement. C'est au plus tard à ce moment-là que la victime devient criminel. Népotisme, clientélisme s'invitent dans la danse.

« En 2004, on estimait que chaque année dans le monde, de telles pratiques rapportaient mille milliards de dollars », relève l'officier de fedpol. « C'est le double du PIB de la Suisse ; le financement du Comité international de la Croix-Rouge pour un millénaire. Ou l'équivalent des dépenses militaires annuelles de l'OTAN. Et nous pouvons penser que le chiffre a encore augmenté depuis. »

Le phénomène est sournois, il se base sur la confiance. « Après quelques années, si l'employé fait bien son travail, il arrive que le chef ne regarde plus d'aussi près », souligne l'officier. « Une relation spécifique peut aussi se créer entre celui qui attribue les marchés publics et celui qui propose fréquemment ses services. »

De quoi mettre les participants face à leurs responsabilités. « Je suis invitée à un week-end de ski par mon ancienne entreprise », raconte une participante. « Cette entreprise reçoit toujours des mandats de l'OFROU. Mais ce week-end, je le financerai moi-même. Est-ce que c'est un problème ? » Réponse dans le cas présent : une annonce au supérieur hiérarchique s'impose. Face à la corruption, la transparence et le principe du double contrôle sont parmi les meilleures armes.

Les trois piliers de la lutte contre les organisations criminelles selon fedpol

PREVENIR

- › Reconnaître grâce à des analyses stratégiques
- › Sensibiliser grâce à des formations
- › Empêcher grâce à des mesures de police administrative

COOPERER

- › Acquérir, évaluer et échanger les informations
- › Mettre en œuvre les nouveaux instruments juridiques

REPRIMER

- › Analyser les hiérarchies, les structures, les rôles, les synergies
- › Enquêter
- › Poursuivre pénalement de manière conséquente

Criminalité économique *Le crime ne paie pas, c'est la devise des polices du monde entier. Surtout quand d'importantes sommes d'argent sont en jeu. Immeubles, berlines de luxe ou participations financières, fedpol dépiste les avoirs que possèdent en Suisse les criminels étrangers. Au sein du réseau CARIN, fedpol indique aux enquêteurs suisses et étrangers où se cache l'argent issu d'agissements illégaux.*

Une vie de rêve qui laisse des traces

Un homme, dans la quarantaine, cheveux blonds mi-longs, et un autre, dans la vingtaine, cheveux courts. Le premier est rentier, le second entrepreneur. Deux amis originaires d'un pays balte. Le tandem improbable cherche à faire fortune en Scandinavie, toute proche, où il fonde plusieurs sociétés et se lance dans l'escroquerie au placement grâce à une fausse autorisation bancaire émise par son pays d'origine. Les victimes sont vite ciblées et dépouillées, l'argent passe la frontière. Mais les polices des deux pays découvrent rapidement le pot aux roses. L'histoire pourrait s'arrêter là. C'est sans compter sur cette question cruciale : où se cache l'argent de leurs méfaits ?

A fedpol, un nouveau message apparaît sur l'écran de l'enquêteur : une demande CARIN du pays balte (voir encadré 1). Deux malfrats sont recherchés pour escroquerie par métier et blanchiment d'argent. La mission de fedpol ? Trouver quels types

d'actifs sont cachés en Suisse et pour quels montants. Une seule chose est sûre pour l'instant : les suspects se sont installés au Tessin. Le jeu de piste commence.

L'appel du soleil

Avec ce constat : probable que les deux lascars n'aient pas choisi le Tessin uniquement pour son soleil, mais aussi pour y acquérir un terrain ou un immeuble grâce à leur joli magot. Est-ce le cas ? C'est sur cette question que les enquêteurs de fedpol se penchent en premier. Depuis le siège principal à Berne, ils rédigent des demandes d'assistance administrative à l'intention de plusieurs offices du registre foncier du Sottoceneri. Les registres fonciers sont plus de 300 en Suisse, et il n'y a pas de registre central. Il faut donc des recherches minutieuses et toute l'expérience des enquêteurs pour savoir auxquels s'adresser. Sachant que le risque existe toujours de passer à

côté d'un détail. Dans notre affaire : bingo. Les deux Baltes possèdent quatre biens immobiliers. Des appartements de haut standing, des logements en attique et des propriétés par étage idéalement situées.

Un travail d'équipe et la coopération avec les partenaires sont indispensables au dépistage des avoirs. Il ressort du dossier d'acquisition d'un immeuble que le plus jeune des malfrats a fait appel à une fiduciaire. La comptable qui l'a aidé est-elle une femme de paille ? Les collègues de la police tessinoise sont ici d'une grande aide, et de nouveaux indices permettent de retracer les faits. Il s'avère que la femme en question n'a rien à se reprocher.

Les enquêteurs de fedpol recherchent aussi les sociétés des deux Baltes. Sur Internet, ils trouvent deux entrées dans le registre du commerce ; l'aîné possède des participations dans une société d'investissement et dans un café. Tout escroc qui



se respecte ne se contente pas d'une belle maison, il lui faut aussi une belle voiture. C'est donc là le prochain interlocuteur de fedpol: l'office cantonal de la circulation, qui lui apprend que deux voitures de luxe sont immatriculées au Tessin au nom des deux suspects. Et comme les criminels se gardent bien d'enregistrer en bonne et due forme tout ce qu'ils possèdent, il est temps de mettre fin au travail de bureau... En route pour le tunnel du Saint-Gothard.

Faire confiance, c'est bien, vérifier, c'est mieux

Les enquêteurs se rendent au domicile des deux suspects pour y déceler d'autres signes extérieurs de richesse. Ils constatent sur place la présence d'autres voitures de luxe, immatriculées au nom d'une des sociétés étrangères fondées par les Baltes. Mais ce n'est pas leur seule fortune qui intéresse fedpol, qui veut aussi savoir où ils vont, qui ils retrouvent, avec qui ils fricotent. Un nouveau contact apparaît dans le paysage: le père du jeune homme, qui semble toutefois à première vue n'avoir fait que suivre le soleil et ne pas être impliqué dans les combines de son fils. Les enquêteurs prennent le chemin du retour.

A Berne, ils s'attellent à la lourde tâche de dépouiller les indices récoltés. Ils en arrivent à la conclusion que les actifs en question se montent à 3,5 millions d'euros. Officiellement. Officieusement, c'est presque le double. Les enquêteurs ne peuvent en effet transmettre aux autorités de police baltes que ce qui est légalement autorisé. Les données de comptes bancaires des deux suspects ne seront donc pas communiquées à leur pays d'origine, à moins qu'il ne demande une entraide judiciaire (voir encadré 2). fedpol transmet à son partenaire balte les autres éléments en sa possession.

Le travail est terminé. C'est maintenant à la justice d'entrer en jeu. La procédure est ouverte contre les deux suspects dans leur pays d'origine pour escroquerie par métier et blanchiment d'argent.

Une chasse au trésor qui porte ses fruits

Au contraire des autres canaux de police, CARIN (*Camden Asset Recovery Inter-Agency Network*) est un réseau informel. Depuis 2004, il relie des collaborateurs et collaboratrices des autorités judiciaires et de poursuite pénale ainsi que des experts et expertes chargés de tracer les valeurs patrimoniales. La Suisse en fait partie depuis le début et contribue à une meilleure interconnexion et coopération pour accroître l'efficacité de la recherche d'actifs provenant de la criminalité économique. Cinquante-quatre pays sont membres de CARIN, lui-même relié à cinq autres réseaux régionaux de recouvrement d'avoirs (les ARINs) à travers le monde. Ainsi, plus de 150 pays et organisations échangent des informations sur les valeurs pécuniaires et réelles de criminels, informations sur lesquelles ils se fondent pour préparer l'entraide judiciaire ou d'autres mesures.

En Suisse, c'est fedpol le point de contact national pour CARIN. Les trois collaborateurs de l'équipe traitent les demandes des pays étrangers et, dans le sens inverse, transmettent celles des cantons à l'international.

L'entraide judiciaire pour faire toute la lumière

Les enquêteurs de fedpol ne peuvent pas communiquer aux autorités des pays requérants toutes les informations en leur possession. C'est le cas par exemple des données fiscales et bancaires. Si les autorités requérantes souhaitent en avoir connaissance, elles doivent demander une entraide judiciaire. Il en va de même du gel, de la saisie, de la confiscation et de la restitution des avoirs. Les procédures peuvent durer plusieurs années.

Protection de l'Etat Empocher un faux billet de 50 francs dans un bar obscur ou un taxi mal éclairé est vite arrivé. C'est souvent ainsi que la fausse monnaie est mise en circulation, et passe ensuite d'un porte-monnaie à l'autre. A moins que les fausses coupures ne soient interceptées par des employés de banque vigilants, qui les transmettent à fedpol. Et c'est à ce moment que débute la quête de leur origine.

Farinet en sous-sol

Voici l'histoire du plus grand cas de **faux monnayage** de ces dernières années en Suisse. Tout débute dans le canton de Vaud, avec la découverte d'un faux billet de 200 francs dans la succursale d'une banque.

Des traces qui disparaissent

C'est avec une arrestation par la police cantonale valaisanne que l'affaire commence vraiment. L'homme arrêté est soupçonné

d'avoir mis en circulation plusieurs faux billets de 50 et de 200 francs. Fait particulièrement intéressant, les billets correspondent à une série de faux billets découverte à intervalles réguliers au cours des mois précédents dans toute la Suisse romande. Et cela près d'un an et demi avant la découverte dans la succursale d'une banque vaudoise.

Lorsque la police cantonale valaisanne entre en jeu, une **classe de falsification**

des fausses coupures signalées a déjà été établie à fedpol depuis longtemps. Jusqu'ici, les spécialistes de fedpol ont répertorié 1412 exemplaires pour une valeur de 182 660 francs suisses. La fausse monnaie saisie est classée en fonction de caractéristiques spécifiques comme des numéros de série identiques et d'autres éléments de sécurité imités de façon similaire. Pour l'heure, on ne sait que peu



de chose sur l'origine des faux billets. Souvent, les personnes interrogées ne parviennent plus à se souvenir de comment elles sont entrées en possession des contrefaçons. Mais l'arrestation en Valais met les enquêteurs sur une piste sérieuse.

Une imprimante couleur à la cave

L'homme arrêté dit avoir connaissance d'une personne qui fabriquerait de faux billets de banque dans sa cave. Sur la base de l'audition et d'autres recherches effectuées, le Ministère public de la Confédération (MPC) décide d'ouvrir une instruction pénale contre le prévenu pour production et mise en circulation de fausse monnaie. Les enquêteurs de la Confédération et des cantons concentrent leurs efforts sur ce petit délinquant qui, selon toute vraisemblance, s'adonne, en plus du trafic de stupéfiants, à une autre activité illégale pour gagner sa vie.

Le suspect principal continue de mettre en circulation des billets, tous attribuables à la classe de falsification précitée. Parallèlement, il entretient des contacts réguliers avec deux personnes qui lui apportent leur aide dans la production et, surtout, dans la diffusion des contrefaçons. Les enquêteurs et les personnes impliquées du MPC n'ont plus de doutes : les mots de code utilisés lors des conversations téléphoniques sont autant d'éléments qui poussent le MPC à ordonner des auditions et des perquisitions. Cachés dans la cave du suspect, une

imprimante, des tampons, des pincettes, de petites fioles et poudres douteuses ainsi que de faux billets sont saisis.

Des traces ADN comme moyen de preuve

Sur certaines des contrefaçons saisies, les spécialistes du Centre universitaire romand de médecine légale à Lausanne découvrent, sous le kinégramme®* collé, des traces ADN du suspect principal. Durant les interrogatoires, le suspect se bat vainement contre le poids du fardeau de la preuve. Un des complices se montre quant à lui coopératif avec les enquêteurs et réfute presque toutes les fausses déclarations. Il indique par exemple que le papier n'a en aucun cas été acheté pour imprimer le curriculum du principal suspect mais bien pour produire de la fausse monnaie. Le Tribunal fédéral condamne finalement le principal accusé à 52 mois de détention.

* Au milieu du billet de 100 francs se trouve le kinégramme®, une sorte de feuille argentée en deux dimensions sur laquelle le chiffre indiquant la valeur du billet semble bouger.

En Suisse, il est rare que de la fausse monnaie circule

Contrairement à d'autres pays, la fausse monnaie est très rarement en circulation en Suisse car les billets de banque suisses sont très difficilement falsifiables. Une autre raison est la petite taille du marché monétaire suisse. Pour les faussaires, les euros et les dollars sont bien plus attrayants du fait de la taille des marchés permettant de les écouler.

Le montant annuel des contrefaçons découvertes en Suisse entre 2006 et 2018 est resté stable. La somme totale s'élève à environ 4 à 5 millions de francs (toutes devises confondues) et, pour les contrefaçons en francs suisses, à un demi-million, ce qui est très peu au vu des 72 milliards de francs en circulation.

Éléments de sécurité

Les billets de banque suisses sont très difficiles à falsifier. Vous trouverez de plus amples informations sur les éléments caractéristiques de la huitième et de la neuvième série de billets de banque sur le site Internet de la Banque nationale suisse (www.bns.ch). La nouvelle série de billets de banque suisses contient seize éléments de sécurité.

Classe de falsification

Les faux billets de banque peuvent être catégorisés dans des classes de falsification en fonction de leur origine supposée. La classification se base sur une analyse de la technique utilisée pour produire la contrefaçon et sur la manière à laquelle les éléments spécifiques des vrais billets (par ex. les numéros de série) ont été reproduits.

Cybercriminalité Les escroqueries à l'argent sont aussi vieilles que le monde. Grâce à Internet, ce type de délits n'est plus limité à un territoire. Les escrocs peuvent toucher une masse de victimes en quelques clics. Cela pose de nouveaux défis aux autorités de poursuite pénale. Pour les relever, une seule réponse possible : la coopération, nationale et internationale. Toute ressemblance avec des cas réels n'est pas fortuite.



Pris dans la Toile



1

Philippe n'est pas assez prudent. Sur un site de rencontres, il se fait aborder par une magnifique brune. Certes, il y a les fautes d'orthographe et quelques incohérences dans ce qu'elle raconte... Mais son histoire le touche. Et ses photos ? Ah ses photos... Magnifiques !

2

Elle lui dit qu'elle l'aime, qu'il est son seul espoir. Son cœur bat la chamade, il la croit.
Elle lui envoie des photos intimes. Il lui en envoie en retour.
Elle lui demande de lui verser 2000 francs.
Il les verse. Elle lui demande plus. Et plus encore.
« Si tu ne le fais pas, j'envoie tes photos à tous tes contacts!! »
Il panique. Il paie.

3

Un peu tard... Philippe cherche des infos sur Internet.
Sur les sites de prévention de la police, il comprend qu'il a été victime d'une escroquerie.
Les formes d'escroquerie sont nombreuses : faux magasins en ligne, fraude à la commission sur un bien immobilier ou un véhicule, fausse demande de soutien ...
Les sites Internet l'encouragent : « Vous avez été victime d'une escroquerie ? Ne soyez pas gênés ! Adressez-vous au poste de police le plus proche ! »



4

Il se rend donc au poste de police le plus proche pour porter plainte et mettre tous les éléments utiles à la disposition de la police.
Malgré l'enquête, il ne retrouvera probablement jamais son argent.
Mais sa démarche permet à la police de progresser dans ses investigations.





Le policier effectue une enquête préliminaire et établit un rapport.

Les polices et ministères publics de toute la Suisse se réunissent régulièrement autour d'une même table. Ils mettent leurs rapports en commun.

Grâce à un outil informatique, toutes les données sont compilées et analysées.

Le but est d'identifier les séries de délits et d'en extraire les modes opératoires.

Philippe n'est pas le seul à s'être fait prendre dans les griffes de la belle brune... Genève, Neuchâtel, Fribourg, Lucerne, Lugano : les policiers découvrent un mode opératoire commun dans toute une série de cas signalés dans toute la Suisse.



LE DICO DU CYBER

Cyberprévention

La cyberprévention englobe toutes les mesures visant à sensibiliser la population, les petites et moyennes entreprises ainsi que les infrastructures critiques aux mesures à mettre en place pour se protéger contre les cyberrisques. Elle est assumée par MELANI, les polices cantonales et la Prévention suisse de la criminalité (PSC).

Cybersécurité

La cybersécurité est l'ensemble des technologies, des processus et des bonnes pratiques visant à protéger les réseaux, ordinateurs et données contre les attaques, dommages et accès non autorisés. Lorsque la cybersécurité échoue, les cyberrisques peuvent se réaliser et les délits peuvent être commis.

Cybercriminalité

La cybercriminalité est une forme de criminalité utilisant les instruments digitaux pour parvenir à ses fins. Elle englobe aussi bien les infractions commises à l'aide des technologies d'Internet (composante technique, par ex. maliciels, chevaux de Troie) que les infractions qui utilisent Internet comme moyen de communication ou de stockage de contenus illicites (composante sociale, par ex. escroquerie).

Cyberdéfense

La cyberdéfense est l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les conflits armés entre Etats. En Suisse, elle relève de la compétence de l'armée et englobe essentiellement la protection des infrastructures de l'armée.

Cyberrenseignement

Le cyberrenseignement vise à identifier les cyberrisques pour les infrastructures critiques d'un pays. En Suisse, il est assumé par le Service de renseignement de la Confédération (SRC).

fedpol transmet le résultat de ces analyses à Europol, via son attaché de police spécialisé en cybercriminalité détaché à La Haye. Ces données rejoignent celles de tous les autres pays européens. Elles sont analysées lors de la réunion hebdomadaire du JCAT (*Joint Cybercrime Action Taskforce*). Bingo: des victimes similaires à Philippe sont identifiées en Belgique, en France, en Allemagne et au Danemark. A chaque fois, c'est le même mode opératoire. A chaque fois, la source du crime est la même.

6



Comme plusieurs pays sont concernés, un JIT (pour *Joint Investigation Team*) est formé par toutes les polices des pays concernés pour coordonner intelligemment leurs investigations. Les polices signalent le site de rencontres incriminé à l'hébergeur afin qu'il prenne les mesures possibles pour le suspendre. Grâce aux informations de tous les pays réunis, les Danois ont été en mesure d'identifier techniquement les adresses IP de plusieurs criminels dont on estime qu'ils font partie du même réseau. La source mène à Sofia. La police bulgare rejoint le JIT et grâce à l'échange d'informations, elle peut localiser l'emplacement des malfaiteurs et les arrêter. Philippe ne retrouvera pas son argent, mais le réseau est démantelé.



7



Traite d'êtres humains Comme de nombreuses victimes de traite d'êtres humains en Suisse, Leila* exploitée sexuellement, serait restée invisible. Mais sa tragique histoire a connu un tournant qui lui a permis d'être une victime reconnue et protégée. Si elle est aujourd'hui en lieu sûr, elle attend que ses bourreaux paient un jour ce qu'ils lui ont fait subir. Récit d'une jeune femme comme il en existe trop en Suisse.

L'échappée belle

Leila sert fort contre elle son fils de 2 ans, ce petit corps innocent qu'elle n'a pas étreint depuis plusieurs mois. Elle ressent cette tendresse qu'elle avait oubliée, à force de donner son propre corps à des inconnus, telle une marchandise. Prostituée, Leila a quitté la Hongrie pour travailler en Suisse. Elle imaginait y trouver de meilleures conditions de vie et gagner plus d'argent. Dans un coin de la pièce, là où elle a retrouvé son fils, l'homme l'épie encore. Ce même homme qui, quelques mois plus tôt, lui a promis une vie meilleure et l'a convaincue de laisser son fils en Hongrie chez des proches, le temps de refaire sa vie en Suisse. Une semaine après son arrivée à Bâle, Leila comprend. Le piège se referme sur

elle. Cet homme censé l'aider, la protéger commence à la violenter. Désormais, il décide de tout pour elle: ses horaires, le temps passé avec un client, le service proposé, à quel prix et à quel endroit elle se prostitue. C'est à lui que reviennent les sommes d'argent gagnées. Il décide si et quand elle peut revoir son fils. Elle est encore loin d'imaginer le calvaire qu'elle va endurer.

Fuir pour survivre

Leila vit plusieurs mois d'enfer, à se prostituer dans la rue en Suisse, surveillée par son souteneur. Chacun de ses faits et gestes est épié nuit et jour. Leila a pu revoir son fils. Son bourreau l'a fait rentrer au pays pour quelques jours. Est-ce cette parenthèse qui lui donne assez de force pour

changer sa situation? De retour en Suisse, Leila prend la fuite pour trouver un lieu plus sûr, un bar dans un autre canton où elle peut travailler librement. Mais le répit est de courte durée.

«Un homme s'est fait agresser en pleine rue. Il était accompagné d'une femme du nom de Leila T. Elle a disparu dans un véhicule immatriculé en Suisse appartenant à un homme du nom de C. D.». Par ces premières informations transmises par la police cantonale bâloise, le travail de coordination de fedpol débute dans cette affaire. L'homme est connu des services de police en Suisse et en Autriche. Les polices cantonales concernées sont contactées pour échanger les informations cruciales. L'attaché de police à Prague accrédité pour la Hongrie est

alerté, il prend contact avec les différentes autorités étrangères. L'objectif: retrouver Leila.

Enlevée et droguée contre son gré

Quelques jours après s'être échappée des griffes de son bourreau, Leila est contactée via Facebook par une jeune femme qui a travaillé avec elle à Bâle. Elle veut elle aussi s'enfuir et cherche à la rejoindre. Le patron du bar est d'accord pour employer cette ancienne collègue de Leila. Ils doivent se retrouver tous les trois à la gare du coin. Sur le chemin, Leila et le patron du bar sont violemment agressés. Malgré les cris d'alerte du patron, à terre, trois hommes enlèvent Leila et partent à bord d'un véhicule. Droguée contre son gré, Leila perd connaissance. Une fois arrivés près d'une maison close, les trois hommes transportent Leila dans une chambre et la violent.

Retrouver son fils

Quand les policiers retrouvent Leila dans la maison close, les auteurs ont déjà pris la fuite, laissant sur place le véhicule. En remontant le fil de l'histoire, les policiers réalisent qu'il est primordial de retrouver l'enfant de la victime, alors détenu chez des proches du bourreau. Le risque que les suspects l'utilisent comme moyen de pression contre Leila ou s'en prennent à lui est réel. Par le biais de son attaché de police, fedpol prévient les autorités hongroises au sujet de l'enfant et échangent les informations sur les auteurs en cavale. Le troisième suspect est identifié. Plusieurs jours après l'enlèvement de Leila, son fils est localisé mais il se trouve toujours chez les proches des auteurs. Avec l'insistance de fedpol, par le biais de l'attaché de police, l'enfant est placé en lieu sûr. Entre-temps, fedpol coordonne les contacts entre les autorités judiciaires cantonales et le FIZ, une organisation non gouvernementale venant en aide aux migrants et aux vic-

times de traite d'êtres humains. Le rôle d'une ONG comme le FIZ est de prendre en charge la victime, de la protéger et de l'aider à retrouver une situation stable. Ensuite, la victime peut faire valoir ses droits et exprimer le souhait de témoigner contre son bourreau. Sur la base de ces témoignages, la police va pouvoir enquêter, arrêter les auteurs qui seront poursuivis et jugés. D'où l'importance d'une étroite collaboration entre la police et les ONG.

Une réalité en Suisse

Cette tragique histoire porte un nom: la traite d'êtres humains. C'est une réalité en Suisse. Face à ce crime qui dépasse les frontières, la collaboration entre les autorités est indispensable. fedpol (voir encadré), les polices cantonales, les autorités judiciaires, les organisations non gouvernementales collaborent intensément en Suisse et à l'étranger par le biais des attachés de police, d'Europol ou d'Interpol. L'identification des victimes est le défi majeur pour les autorités. Ces femmes, originaires pour la plupart d'Europe de l'Est, mais aussi d'autres pays comme le Nigeria, la Chine ou la Thaïlande, sont enrôlées par des criminels avec des fausses promesses d'une vie meilleure. Elles vivent dans la peur des représailles, dans une relation d'exploitation, de menace et de chantage. Elles n'osent pas parler, porter plainte, elles perdent toute capacité d'autodétermination et restent invisibles dans notre société.

Dans cette tragique histoire, l'intense travail de collaboration, les liens établis entre fedpol et les institutions d'aide aux victimes ainsi qu'avec les autorités étrangères ont permis de rendre, en partie, un visage et une dignité à Leila. Pour l'instant, son bourreau et un de ses complices courent toujours. Ils sont signalés dans le SIS pour traite d'êtres humains. Le troisième

individu, complice de l'enlèvement, de l'agression du patron du bar et du viol de Leila a été arrêté et jugé. fedpol continue les recherches. Désormais en lieu sûr, Leila pourra peu à peu se reconstruire en restant protégée. Elle a pu reprendre un contact téléphonique avec son fils, qui se trouve lui aussi en lieu sûr. Bientôt peut-être, elle pourra à nouveau le serrer fort contre elle.

*nom modifié

L'engagement de fedpol

fedpol est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains. Face à cette criminalité qui dépasse les frontières, fedpol apporte une réponse adaptée et multidisciplinaire. fedpol fait le lien entre les acteurs, assure la coordination et une approche visant à identifier les victimes, les protéger et poursuivre les auteurs. En 2018, trois semaines d'actions ont été menées avec Europol et nos partenaires des polices cantonales coordonnées à l'échelle européenne sur l'exploitation sexuelle, l'exploitation en vue du travail forcé et le trafic de mineurs. Depuis, le 1^{er} juillet, le SETT (Service de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants) est intégré à la Division Prévention de la criminalité pour permettre une réponse flexible face à la traite et des synergies de compétences.



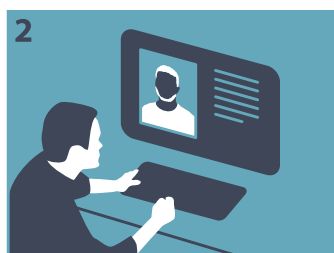


Coopération internationale Croiser les informations cruciales dont disposent différents pays sur des criminels dangereux devrait être un jeu d'enfant. La réalité est plus compliquée pour les polices européennes. Aujourd'hui, si un policier veut obtenir une information, il doit interroger plusieurs systèmes séparément. Demain, grâce à l'interopérabilité, il pourra, en un clic, débusquer les criminels aux identités multiples.

Des criminels à portée de souris



1 Alexandre B. séjourne en Suisse. Il commet plusieurs infractions. Son casier judiciaire fait mention de trafic de drogue.



2 Il a commis ses méfaits dans plusieurs cantons et est connu de plusieurs services de police. Il est enregistré dans le système d'information national RIPOL.



3 De nationalité nigériane, il doit retourner dans son pays d'origine. Il est frappé d'une interdiction d'entrée enregistrée dans le SIS par la Suisse. (Le Système d'information Schengen contient les informations relatives aux personnes recherchées, disparues ou indésirables, ainsi qu'aux véhicules et aux objets recherchés de toute la zone Schengen). Il n'a plus le droit de revenir en Suisse, tout comme d'entrer dans l'espace Schengen.



4 Quelques semaines plus tard, un individu du nom de Robert T. fait une demande pour un visa Schengen auprès de l'ambassade de Finlande au Nigeria.

Demain, avec l'interopérabilité, Robert T. est repéré comme Alexandre B. Il est reconnu comme un dangereux criminel interdit d'entrée dans la zone Schengen pour de multiples délits.

L'interopérabilité pour resserrer les mailles du filet de sécurité

Grâce à l'interopérabilité, plusieurs systèmes d'information seront connectés entre eux et permettront via le portail commun ESP de croiser les informations cruciales. En plus du SIS et du VIS, Eurodac, une banque de données centrale contenant

les empreintes digitales des demandeurs d'asile et des immigrants illégaux, sera également connecté.

D'autres systèmes viendront s'ajouter pour les autorités en charge de la migration. L'EES (*Entry-Exit System*) permettra aux Etats Schengen de savoir précisément où et quand le ressortissant

d'un Etat tiers entre et sort de l'espace Schengen. Et L'ETIAS (*Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages*) permettra de délivrer une autorisation d'entrée dans l'espace Schengen aux ressortissants d'Etats tiers qui n'ont pas besoin de visa. Il est comparable à l'ESTA américain.



Le fonctionnaire de l'ambassade de Finlande introduit dans le système de visas Schengen VIS l'identité de Robert T. et ses empreintes digitales. (Le VIS contient les informations relatives aux visas délivrés par les Etats Schengen. Il permet à ces derniers d'échanger des données sur les visas de courte durée.)



Le système de visas Schengen ne signale rien de particulier au sujet de Robert T. Ce dernier reçoit son visa et s'envole pour la Finlande.



Une fois arrivé en Finlande, Robert T. peut circuler librement dans l'espace Schengen. Il se rend en France près de la frontière suisse où l'attend un homme également connu pour trafic de drogue.

Aujourd'hui, l'histoire s'arrête là. Les policiers ne sauront jamais que Robert T. est en réalité Alexandre B. Malgré son interdiction d'entrée en Suisse et dans l'espace Schengen, ce criminel est passé entre les mailles du filet de sécurité.



Le fonctionnaire de l'ambassade de Finlande introduit dans le système de visas Schengen VIS l'identité de Robert T. et ses empreintes digitales.



En quelques clics sur le portail commun mis en place avec l'interopérabilité, tous les systèmes d'information, dont le VIS et le SIS, sont interrogés. Un *hit* apparaît.



Grâce aux empreintes digitales, l'individu est confondu et signalé comme interdit d'entrée dans l'espace Schengen par la Suisse. Robert T. est en réalité Alexandre B.



L'ambassade finlandaise ne lui délivre pas son visa. L'individu, Alexandre B., ne peut pas voyager dans l'espace Schengen.

Coopération *La police suisse peut consulter le Système d'information Schengen (SIS) depuis plus de dix ans. Schengen a révolutionné la coopération policière, aujourd'hui plus rapide, plus directe, plus efficace. En témoignent les 19 000 recherches effectuées dans le système en 2018 qui ont porté leurs fruits.*

Polices sans frontières

Quel n'est pas l'étonnement du policier français lorsque, à une station-service de Paris, il découvre 30 tronçonneuses dans le coffre d'une Mitsubishi noire. En vérifiant le numéro d'immatriculation suisse dans le SIS, il constate que le véhicule est signalé depuis trois heures à l'international comme étant volé. Dans le canton d'Obwald, une entreprise spécialisée dans le matériel de transport et les articles forestiers est cambriolée dans la nuit. Les malfrats dérobent aussi la voiture située à proximité. C'est l'un des milliers de *hits* (réponses positives) ressortis du SIS depuis que la Suisse y a accès.

Contrôles de routine policiers, dans les aéroports, aux frontières, enquêtes, recherches, octrois de visas, demandes d'asile: chaque jour, les autorités de sécurité suisses consultent le SIS à plus de 300 000 reprises.

Un enlèvement d'enfants déjoué et un meurtrier attrapé

Les *hits* sont nombreux dans les aéroports. Par exemple dans le cas suivant: les billets d'avion sont achetés, les bagages

enregistrés. Mais le voyage prend fin au contrôle de sécurité à l'aéroport de Munich. La veille au soir, en Argovie, le père prend ses deux filles en laissant entendre qu'il part avec elles et ne reviendra pas. Après la dispute, la mère alerte la police cantonale, qui lance un avis de recherche dans le SIS pour l'homme et les deux fillettes. Le père est arrêté moins de douze heures après, peu avant son vol vers le Canada. Cet exemple est révélateur de la rapidité et de l'efficacité des recherches dans l'espace Schengen. Avant Schengen, la diffusion des informations prenait bien plus de temps. Or il est fort peu probable que celles-ci arrivent vite au bon endroit sans un système performant comme l'est le SIS aujourd'hui. Le père aurait décollé avec ses enfants.

Des *hits*, il n'y en a pas que pour les signalements suisses à l'étranger. La police suisse elle aussi soutient les recherches d'autres pays. Par exemple les enquêteurs autrichiens. Après le viol et le meurtre d'une jeune fille au pair, ils sont à la poursuite d'un homme. Le SIS lance l'alerte lorsqu'il constate, des jours après le meurtre, qu'une

demande d'asile a été déposée au centre d'enregistrement et de procédure de Kreuzlingen. Ou encore ce cas-ci: au bord du lac Léman, un violeur en fuite tombe dans les filets de la police lors d'un contrôle de routine. L'homme recherché par la Belgique s'est installé récemment en Suisse.

Espace de recherches commun européen

De tels succès de recherches internationales sont aujourd'hui monnaie courante. Depuis le 14 août 2008, la police suisse fait partie d'un espace de recherches commun européen s'étendant du cap Nord à la Sicile. Un signalement émis, et c'est dans toute l'Europe que les recherches ont lieu.

Toutes les autorités de sécurité peuvent consulter le SIS: les polices cantonales, le Corps des gardes-frontière (Cgfr), la police aéroportuaire, les services de migration. Où qu'elles soient, au bureau ou en patrouille, elles y ont un accès direct et mobile. Le SIS est le noyau de la coopération policière en Europe. Il fête ses dix années d'existence. Ou l'histoire d'une belle réussite.



Le SIS, un instrument unique et indispensable

La police suisse utilise divers canaux de police comme Interpol ou Europol. Le SIS est l'instrument de recherche le plus rapide et le plus direct d'entre eux. Un autre de ses atouts, il contient deux catégories que l'on ne retrouve nulle part ailleurs : les interdictions d'entrée et les surveillances discrètes. Trois quarts des *hits*, en 2018, concernaient ces deux catégories. Elles sont particulièrement efficaces dans la lutte contre le terrorisme et la migration irrégulière. De quels cas s'agit-il ?

Interdiction d'entrée

Le jeune Américain n'a pas d'autre choix que de quitter la Suisse, où il encourt une peine pour une infraction qu'il a commise. Il souhaite se rendre en Italie. Un projet qui tombe à l'eau puisqu'un ressortissant d'un pays tiers frappé d'une interdiction d'entrée en Suisse n'a pas le droit de mettre les pieds dans l'espace Schengen. En 2018, les interdictions d'entrée suisses ont donné lieu à 5455 *hits* en Europe.

Surveillance discrète

Mais où va donc cet homme, suspecté de terrorisme, quand il quitte la France le week-end et qui l'accompagne ? Les réponses à ces questions aident à faire avancer l'enquête. Du fait de la menace terroriste grandissante en Europe, le nombre de *hits* afférents aux surveillances discrètes a augmenté de manière significative. En 2018, 4129 *hits* en Suisse ont concerné des signalements étrangers.





Les Experts fedpol L'ADN, c'est la marque de fabrique de chaque personne, ce qui la rend unique et formellement identifiable. Une qualité dont la poursuite pénale aussi peut profiter – que ce soit pour prouver la culpabilité ou l'innocence de quelqu'un ou avancer dans une enquête. Depuis plus de trente ans, l'analyse de l'ADN est utilisée pour combattre le crime. Un processus bien rodé entre fedpol, les autorités cantonales de poursuite pénale et les laboratoires d'analyse. Mais concrètement, comment se déroule-t-il ?

Jeu de pistes génétiques

Sur les lieux du crime ...

Un cheveu, un ongle, un mouchoir ou un mégot de cigarette : sur place, la police scientifique prélève tout ce qui pourrait contenir de l'ADN.

... ou par relevé signalétique

La police ordonne un frottis de la muqueuse de la joue.

Laboratoire d'analyse

Espérant ainsi remonter jusqu'à la **source de la trace**, le ministère public remet les échantillons à **un laboratoire d'analyse** chargé d'en établir le profil d'ADN. Le laboratoire transmet ensuite le résultat au Service de coordination.

Service de coordination

Le Service de coordination anonymise le profil d'ADN et l'enregistre dans **la banque de données**. Rattaché à l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, il travaille sur mandat de la Confédération. Il effectue les comparaisons dans le système avant d'en transmettre le résultat à fedpol.

Qui a laissé cette trace ?

- La trace laissée sur les lieux de l'infraction n'appartient pas forcément au coupable. A ce stade, elle n'est pas encore une preuve. Elle témoigne seulement du fait qu'un objet avec lequel la personne a été en contact a été trouvé sur place. C'est pourquoi les autorités de poursuite pénale utilisent le terme « source de la trace » ou « auteur de la trace » jusqu'à ce que les faits soient élucidés.

En Suisse, les laboratoires d'analyse travaillant pour la poursuite pénale et reconnus par le DFJP sont les suivants :

- Institut für Rechtsmedizin Aarau
- Institut für Rechtsmedizin Basel
- Institut für Rechtsmedizin Bern
- Institut für Rechtsmedizin St. Gallen
- Institut für Rechtsmedizin Zürich
- Centre universitaire romand de médecine légale
- Laboratorio di Diagnostica Molecolare Gentilino

La banque de données ADN

- La loi sur les profils d'ADN, en vigueur depuis 2005, régit l'utilisation de profils d'ADN dans la procédure pénale et aux fins d'identification de personnes inconnues ou disparues. Les profils d'ADN sont enregistrés dans CODIS, la banque de données nationale ad hoc, administrée, sur le plan opérationnel, par le Service de coordination. Les données relatives aux personnes ou aux cas n'y figurent pas. Seule une concordance (*hit*) permet à fedpol d'établir un lien entre le profil d'ADN et le cas ou la personne.



Des traces d'ADN sont analysées pour en détecter l'auteur.

fedpol, là où tout converge

Hit or no hit ? C'est à fedpol qu'il revient de répondre à cette question. S'il y a concordance avec un profil déjà enregistré dans la banque de données, fedpol relie le résultat anonymisé de l'ADN aux données correspondantes relatives aux personnes et aux cas puis remet un rapport à la police ou au ministère public requérant.

Le travail d'enquête

A la police cantonale et au ministère public, les résultats de l'analyse ADN sont combinés avec d'autres conclusions d'investigation (empreintes digitales, auditions de témoins, de prévenus, etc.).

L'ADN, le patrimoine génétique de l'homme

L'ADN est contenu dans le noyau de chacune des cellules du corps humain. Ce n'est autre que le support de l'information génétique, conditionnée sous la forme de chromosomes. Chaque individu possède en règle générale 23 paires de chromosomes, soit un total de 46 chromosomes, dont une paire provenant du matériel génétique maternel et une autre du matériel génétique paternel. La paire déterminant le sexe est composée de deux chromosomes X chez la femme, d'un chromosome X et d'un chromosome Y chez l'homme. L'ADN est une source quasi inépuisable de variété interindividuelle, d'où son remarquable pouvoir d'identification. Exception faite des jumeaux monozygotes, lesquels possèdent un patrimoine génétique identique. Le profil d'ADN, propre à chaque individu, est le résultat d'une analyse d'ADN menée à l'aide de techniques de biologie moléculaire ; il est résumé sous la forme d'un code alphanumérique.

Recherches en parentèle

Si la trace ne donne lieu à aucune concordance, les autorités de poursuite pénale peuvent demander une recherche en parentèle. Ce n'est alors pas l'auteur de la trace qui est recherché dans la banque de données mais un parent proche (père, mère, frère, sœur, enfant). Les enquêteurs peuvent ainsi espérer identifier la source de la trace par un chemin indirect. Si cette méthode n'est pas explicitement réglementée dans la loi sur les profils d'ADN, elle est utilisée depuis octobre 2015 sur la base d'une décision de justice.

Quatre types de concordance sont possibles :

- Trace – personne : le profil d'ADN d'une trace relevée sur les lieux d'une infraction est identique au profil d'une personne figurant dans la banque de données.
- Personne – trace : le profil d'ADN d'une personne mène à une trace déjà enregistrée dans la banque de données.
- Trace – trace : le profil d'ADN mène à un autre lieu d'infraction où une trace appartenant à la même personne avait déjà été prélevée.
- Personne – personne : deux personnes sont déjà enregistrées dans la banque de données sous le même ADN. Une telle concordance n'est possible que pour les jumeaux monozygotes.

Les Experts fedpol Il arrive régulièrement en Suisse que de l'ADN soit trouvé sur les lieux d'une infraction mais que l'utilisation légalement prévue aujourd'hui ne permette pas aux autorités de poursuite pénale d'avancer dans leur enquête. Pourtant, grâce aux avancées scientifiques, l'ADN pourrait révéler aujourd'hui bien plus que le profil. Les politiques suisses souhaitent que les enquêteurs puissent dorénavant utiliser le « phénotypage ».

L'ADN qui s'exprime

Emmen, Suisse, 21 juillet 2015 : sur les rives de la Reuss, un homme désarçonne de son vélo une jeune femme, alors âgée de 26 ans, et la viole. La victime, grièvement blessée, est depuis paralysée. Des traces d'ADN du suspect sont prélevées, mais la comparaison dans les banques de données fait chou blanc, de même qu'une recherche en parentèle. Les autorités lucernoises de poursuite pénale demandent à 371 hommes de se soumettre à un test ADN. Tous les efforts déployés pour trouver le coupable sont restés vains jusqu'ici. Le violeur est introuvable, le cas non résolu. En janvier 2018, le ministère public déclare que toutes les pistes ont été explorées et que l'enquête est suspendue.

Frise, Pays-Bas, 1999 : Marianne Vaatstra, jeune Hollandaise alors âgée de 16 ans, disparaît en rentrant d'une soirée. Elle est retrouvée le lendemain, violée et assassinée. De nombreux habitants soupçonnent

rapidement les résidents d'un centre d'asile se trouvant à proximité et s'en prennent à eux. Le ministère public ordonne un phénotypage, une méthode grâce à laquelle une trace d'ADN permet de déterminer des caractéristiques physiques de son auteur. Il en ressort que le suspect est un homme blanc de type européen. Ce constat et d'autres indices conduisent à l'arrestation du coupable, un agriculteur hollandais, qui vit tout près des lieux du meurtre. Cette affaire amène les Pays-Bas à promulguer une loi autorisant le phénotypage. Ils sont pionniers en la matière.

Le Parlement suisse souhaite que cette méthode puisse être utilisée chez nous aussi. La loi actuelle ne le permet pas. En Suisse, la seule caractéristique morphologique apparente pouvant être déterminée à partir du matériel ADN trouvé sur les lieux d'une infraction est le sexe de l'auteur de la trace. Après le viol

d'Emmen, le conseiller national lucernois Albert Vitali dépose une motion, que le Parlement et le Conseil fédéral acceptent.

Les gènes trahissent l'apparence

Il est relativement facile de déterminer le sexe. La présence du chromosome Y ou son absence en est l'indice et permet de savoir si l'ADN est celui d'un homme ou d'une femme. En revanche, l'interaction génétique déterminant la couleur des yeux ou des cheveux est bien plus complexe. C'est pourquoi certaines caractéristiques morphologiques apparentes ne peuvent être établies qu'avec une probabilité plus ou moins grande.

Si, à l'avenir, la police et le ministère public pouvaient savoir grâce au phénotypage à quoi ressemble probablement une personne recherchée, ils pourraient cibler leurs investigations. Mais quelles sont donc les possibilités du phénotypage ?

Couleur des cheveux:

les cheveux noirs peuvent être prédits avec une fiabilité de 87 %, les autres couleurs, de 75 %.

Couleur de la peau:

une prédiction fiable est possible pour les peaux blanches et noires. La vraisemblance est moindre pour les couleurs intermédiaires.

Couleur des yeux:

s'agissant des yeux bleus et marron, la prédiction est juste dans 95 à 98 % des cas. Elle est moins fiable pour les couleurs intermédiaires (brun clair, vert ou gris).

Où en sont les travaux législatifs ?

Sur mandat du DFJP, fedpol prépare un projet qui sera mis en consultation et recueille les expériences des autres pays qui recourent déjà au phénotypage dans la poursuite pénale. Il s'agit surtout de savoir si et comment ces nouvelles méthodes d'analyse sont utilisées ailleurs, quelle est leur robustesse et si elles apportent de réels bénéfices dans la résolution des enquêtes sur le long terme. A ce jour, en plus des Pays-Bas, la France et certains Etats des Etats-Unis ont adopté des dispositions légales sur le phénotypage.

Une laborantine examine le profil d'ADN d'un suspect.

Age:

l'activité de certains gènes change au fil des ans. Il est possible de déterminer l'âge à partir d'une trace d'ADN à quatre ou cinq ans près pour la tranche 20-60 ans. Chez les personnes plus jeunes ou plus âgées, des processus biologiques induisent des écarts plus grands.

Origine biogéographique:

les différences en rapport avec l'origine biogéographique des populations mondiales sont le résultat de mutations et de sélections, qui ont conduit au fait que, pour chaque zone continentale, il y a des caractéristiques d'ADN que l'on ne trouve nulle part ailleurs ou qui apparaissent très souvent dans une région et très rarement dans une autre. Des prédictions fiables ne sont possibles que pour sept grandes régions (correspondant à peu près aux continents).

Coopération Début août, un avion de la JU-AIR s'écrase dans les Grisons. Vingt personnes y perdent la vie. De très nombreux acteurs se rendent sur place pour gérer l'accident. Dont fedpol.

Opération Piz Segnas

C'est une semaine éreintante. Pour l'organisation d'engagement de fedpol aussi. Dès le lundi, elle doit traiter un cas hors du commun : quatre touristes, dont un Suisse, ont été tués au Tadjikistan dans une attaque sur un groupe de cyclistes.

Puis les deux annonces qui tombent coup sur coup en ce samedi d'été. Deux avions se sont écrasés en Suisse. Le premier, un petit aéronef, sur les hauteurs de Hergiswil, faisant quatre morts. Quelques heures plus tard, ce sont 20 personnes qui périssent dans le crash du JU-52.

Chronique des événements

L'alerte de la police grisonne arrive à 17 h 58 à la Centrale d'engagement (CE) de fedpol : un avion, probablement un JU-52, s'est écrasé sur le Piz Segnas. Les forces d'intervention, dont plusieurs hélicoptères de la REGA et des forces aériennes suisses, sont en route vers les lieux du drame. Aucune information ne peut encore être donnée sur les éventuelles victimes. La police cantonale demande que soit instaurée une zone réglementée temporaire (ZRT) dans le secteur du crash.

fedpol informe le Ministère public de la Confédération (MPC) et demande à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) de mettre en place la ZRT.

On ne sait pas encore si des passagers étrangers se trouvaient à bord. Par sécurité,

le service consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) est averti de l'accident. De son côté, la police cantonale grisonne est déjà sur place, où elle a fort à faire. Nom de l'opération : Piz Segnas.

Le contact est pris avec Skyguide. La fermeture de l'espace aérien est publiée. L'attaché de police italien s'enquiert si des ressortissants italiens font partie des victimes des deux accidents. Mais fedpol n'a encore aucun détail à ce propos.

Une heure et demie après la première alerte, la police grisonne fait savoir qu'il n'y a pas de survivant. Selon la liste des passagers, 17 personnes se trouvaient à bord en plus des trois membres d'équipage. Manifestement, l'appareil avait décollé de Locarno à destination de Dübendorf. Les raisons du crash sont encore obscures.

Le procureur du MPC chargé du dossier décide de se rendre sur les lieux dès le lendemain. Il se fera assister par l'enquêteur de piquet de fedpol, qui revient tout juste de l'audition d'un des rescapés de l'attaque au Tadjikistan. Entre-temps, les services de secours ont quitté les lieux de l'accident pour la nuit.

Trois ressortissants autrichiens se trouvaient probablement dans l'avion. fedpol en informe la police autrichienne via Interpol et propose son soutien au chef d'engagement de la police grisonne. Dans la nuit encore, l'Autriche confirme l'identité

des trois victimes supposées et annonce à fedpol l'envoi des données ante mortem.

Dimanche matin, 6 h 45. L'enquêteur de fedpol est en route pour Flims. Les Grisons demandent l'aide de l'équipe DVI (voir encadré). fedpol fait en sorte qu'elle soit rapidement mobilisée.

A Flims, une cellule de crise a été mise en place. Il est convenu que le contact avec les autorités autrichiennes passerait uniquement par fedpol.

Les corps sont dégagés. La police grisonne est en relation avec les familles. fedpol s'occupe des données biométriques de toutes les victimes suisses ainsi que du contrôle qualité des données autrichiennes et les met à la disposition des Grisons. Les bagages et les débris de l'avion sont transportés dans la vallée rhénane de Coire.

Dimanche midi. L'enquêteur de fedpol et le procureur du MPC se rendent sur place en hélicoptère. A Flims, un *care team* se tient prêt. Plusieurs témoins ont vu le crash. Le MPC, le ministère public grison et le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) coordonnent la prochaine étape de l'enquête, à savoir les auditions.

14 h. Une importante conférence de presse est organisée à Flims. Plusieurs pays demandent à fedpol si des ressortissants comptent parmi les victimes, dont la CE diffuse l'origine.

« J'ai volontiers accepté l'aide proposée par fedpol pour les échanges avec la police autrichienne et le consulat d'Autriche en Suisse. C'est toujours appréciable quand, dans une telle situation, un partenaire offre ses services de manière proactive et se charge intégralement de l'un des volets du dossier. Pour moi, c'est un souci en moins. »

Andreas Tobler, chef d'engagement de la police cantonale des Grisons



Les traces des victimes

L'équipe DVI suisse (*Disaster Victim Identification*) identifie les corps des victimes en cas d'accident extraordinaire. Elle intervient notamment quand les victimes à déplorer sont nombreuses ou qu'elles ne peuvent être que difficilement identifiées, que ce soit en Suisse ou à l'étranger (en plus du crash de la JU-AIR en 2018, par ex. lors de l'accident de car à Sierre en 2012 ou du tsunami en Thaïlande en 2004). Elle épaulé l'organisation de gestion des catastrophes en mettant à disposition des spécialistes de la police scientifique, de la médecine légale et de la médecine dentaire ainsi que des enquêteurs des polices cantonales et municipales et de fedpol. Des experts de fedpol en situations spéciales et identifications internationales font partie de l'équipe de base de DVI CH. Lorsque la Suisse est concernée par une catastrophe à l'étranger, c'est fedpol qui dirige et coordonne toutes les tâches de police. Les décisions quant à l'intervention sont alors prises en amont d'entente avec la direction de DVI CH, aujourd'hui rattachée à la police cantonale bernoise.

DVI CH identifie les caractéristiques encore décelables des victimes, comme les empreintes digitales, les échantillons d'ADN, les données dentaires, les cicatrices ou les tatouages. Toutes ces données relevées après la mort (post mortem) sont comparées avec les données ante mortem, par exemple avec les empreintes digitales figurant sur les passeports biométriques, les échantillons d'ADN de membres de la famille ou les informations transmises par le dentiste de la victime. Parce qu'elles peuvent encore fournir des éléments précieux même après des accidents très destructeurs, les données dentaires font d'ailleurs partie des éléments les plus solides. De plus en plus de personnes possèdent aujourd'hui un passeport biométrique, ce qui accélère en outre l'identification par les empreintes digitales. L'identification formelle des victimes est d'une très grande importance pour leurs proches, qui veulent connaître la vérité le plus rapidement possible.





Coopération nationale *Les supporters: dans le stade, ils sont toujours là pour mettre l'ambiance avec leurs chorégraphies et leurs chants. En dehors du stade, certains d'entre eux se laissent aller à des actes de violence contre la police, les supporters adverses ou les installations publiques. Un nouveau reporting permet aux autorités de sécurité d'analyser précisément la frontière très fine qui sépare le festif du dérapage.*

Never Walk Alone

14 h 21: un train spécial en provenance de Bâle arrive. La phase la plus dure commence pour la police lucernoise. Près de 600 supporters du FC Bâle se rendent à pied de la gare à la Swissporarena, le stade de football du FC Lucerne.

Reconnu sur la « Kappelbrücke »

Les spécialistes du hooliganisme des deux clubs, appelés aussi *spotters*, observent de loin la scène. Malgré le froid perçant, la ronde qu'ils viennent de faire dans la ville les a réchauffés.

Car peu avant l'arrivée du train spécial des CFF, une communication radio leur parvient: le gérant d'un restaurant a constaté un groupe de personnes au comportement suspect. Le spécialiste bâlois du hooliganisme aperçoit les jeunes hommes sur la « Kappelbrücke » et contacte son homologue lucernois: il s'agit bien d'un groupe de hooligans bâlois, qui avait déjà été repéré avant l'arrivée du train dans les villes accueillant les trois derniers matchs à l'extérieur. A Lucerne comme lors de ces matchs, le groupe se

comporte calmement et se joint peu après au cortège formé par les autres supporters.

Entre deux fronts

Un signal discret qui se fond dans le bruit ambiant et la foule se met en branle. Peu après le départ du cortège, des supporters bâlois aperçoivent, derrière un cordon de policiers, le local des supporters locaux « Zone5 ». Par ce dimanche après-midi froid, les brefs regards lancés entre parties adverses suffisent à attiser les esprits. En Suisse, il est cependant rare que des camps de supporters adverses se côtoient de si près. Ce jour-là, les adversaires en resteront aux paroles. Les policières et policiers, qui se tiennent entre les deux fronts, peuvent souffler.

Trois quarts d'heure plus tard, les spectateurs entrent dans le stade, sans accrocs. Dans leur secteur, les supporters célèbrent l'arrivée des joueurs avec une chorégraphie. Pendant nonante minutes, ils ont les yeux rivés sur le terrain gelé. Le responsable de la sécurité du FC Lucerne, les *spotters* et la direction de l'engagement se retirent dans

leurs locaux et profitent d'un moment de répit pour faire un bilan intermédiaire et préparer la phase qui suivra la fin du match.

Discussion à la mi-temps

Au coup de sifflet marquant la fin de la mi-temps, le chef des *spotters* est dehors depuis un moment déjà. Il rencontre les personnes de « *Fanarbeit Luzern* ». A l'entrée du stade menant au secteur visiteurs, les personnes encadrant les visiteurs reçoivent des informations importantes concernant le tracé prévu pour le cortège des supporters du FCL à la fin du match. Mais il est aussi discuté de la phase qui a précédé la partie. Un *spotter* explique à l'une des personnes chargées de l'encadrement des supporters que la lance à eau placée vis-à-vis du local « Zone5 » avait un but préventif.

L'échange porte ses fruits. Après un match nul (1:1), les supporters locaux rejoignent le « Zone5 » en empruntant l'itinéraire convenu. Ils y passent tranquillement la soirée. A une cinquantaine de mètres de là, le train spécial des CFF passe et disparaît dans un tunnel en direction de Bâle.



Collaboration

Une chose est claire : pour assurer la sécurité d'un tel match, de nombreux acteurs doivent se coordonner. Approuvée par le Conseil fédéral en juin 2018, la convention révisée du Conseil de l'Europe sur la violence lors de manifestations sportives donne davantage de poids à la collaboration entre les autorités publiques et les organisations privées au niveau local, national et international. Elle définit un cadre permettant aux autorités compétentes des cantons et des villes, ainsi qu'à d'autres intervenants privés comme les clubs sportifs ou les entreprises de transport, de prévenir plus efficacement la violence lors de manifestations sportives.

A Lucerne, la police marque par sa présence uniquement les points névralgiques tels que les abords immédiats du local « Zone5 ». A part à cet endroit, le regard des supporters ne croise que rarement celui des policiers. Et ce n'est pas un hasard. La convention se fonde sur trois piliers : sécurité, sûreté et services. Concrètement, cela signifie que lorsqu'ils arrivent dans une nouvelle ville, les supporters visiteurs doivent se sentir les bienvenus et non comme de grands criminels. L'entrée dans le stade suit le même principe : fouiller en détail chaque spectateur et provoquer ainsi de longues files d'attente aux entrées est désormais révolu.

Reporting

Quelques jours après le match Lucerne – Bâle, fedpol reçoit les rapports du service chargé du hooliganisme de la police lucernoise, des CFF – police des transports incluse – et de la Swiss Football League (SFL). Tous ces rapports serviront ensuite de base à une évaluation consolidée du match et seront intégrés dans le « Reporting PESSS », un état des lieux rétrospectif pour l'ensemble de la Suisse en matière de sport, qui s'inscrit dans les objectifs de la convention du Conseil de l'Europe et qui est géré dans une application informatique de fedpol. fedpol a lancé ce nouvel instrument d'analyse de la violence lors de manifestations sportives en collaboration avec la Plate-forme de coordination policière Sport (PCPS). Provenant de diverses sources, les informations qui s'y trouvent permettent de dresser un tableau global de la situation, qui est publié une fois par an. La liste des

manifestations sportives issues du Reporting PESSS remplace la liste des événements dressée par fedpol, laquelle n'incluait que les manifestations ayant donné lieu à des débordements et reflétait l'évaluation de la police uniquement.

Considéré comme match à risque élevé, la rencontre du 25 novembre 2018 opposant Lucerne à Bâle apparaît a posteriori dans la statistique du nouveau reporting en tant que match à risque faible (couleur verte). Le reporting traite des incidents se déroulant dans les stades, mais intègre aussi les trajets et la situation en dehors des stades, vu que la violence des supporters a tendance à se déplacer des enceintes sportives vers l'espace public. L'évaluation des matchs selon les couleurs vert, jaune et rouge fait référence à un système d'évaluation qui a fait ses preuves et qui permet une appréciation fine.

fedpol, plus qu'une police Les préparatifs pour le déménagement à la Guisanplatz 1 battent leur plein. Mais New Guisan n'est pas un site administratif comme les autres : une police y prendra ses quartiers. Une autorité de poursuite pénale opérationnelle qui auditionne des suspects, qui traite des données sensibles et qui travaille 24 heures sur 24.

Sous un même toit

A la Guisanplatz 1 s'érige progressivement le plus grand projet de construction de la Confédération jamais réalisé, comprenant 4000 places de travail. Dès l'été 2019, dans un premier temps, près de 2000 collaboratrices et collaborateurs de fedpol, du Ministère public de la Confédération (MPC), de l'Office fédéral de l'armement (arma-suisse) et de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) emménagent dans trois bâtiments. Le maître d'œuvre est l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL). La plupart des sites bernois occupés jusqu'à présent par fedpol sont libérés. Avec fedpol et le MPC dans un même bâtiment, c'est la première fois que les autorités de poursuite pénale fédérales sont réunies sous un même toit.

Tout sauf standard

Ici les lumières ne s'éteignent jamais. Même lorsque le quartier dort, fedpol veille à la sécurité de la Suisse. Car fedpol est une police, la police fédérale. Une police qui enquête, qui protège, qui auditionne des suspects et gère des systèmes de police. En contact permanent avec ses homologues en Suisse et à l'étranger. Une police avec des agents armés, des plans d'équipes et des véhicules de service.

Avec fedpol à la Guisanplatz de Berne, c'est une organisation qui, en raison de ses tâches, a besoin de locaux spécifiques à même de répondre à une exigence essentielle : la sécurité. Cette exigence se reflète tant dans l'architecture et l'aménagement intérieur que dans le contrôle des accès, clairement réglementé. Les réseaux et les banques de données au contenu sensible, mais aussi les collaboratrices et collaborateurs traitant des affaires de grande criminalité ont des besoins spécifiques en matière de protection, qui sont dans l'intérêt des procédures d'enquête.

Une sécurité sans faille

Le quartier du Breitenrain devient le point névralgique du travail policier national et international. Siège principal de la police fédérale, le nouveau site est équipé d'une centrale d'engagement, de salles d'audition et de cellules. C'est ici que des spécialistes analysent les traces ADN et les empreintes digitales, que les experts en informatique forensique et les cyberenquêteurs décortiquent les appareils saisis lors de perquisitions. C'est ici que les pièces à conviction issues de procédures pénales sont stockées et que les hits provenant de recherches européennes convergent. Et c'est aussi ici que se trouvent les locaux de conduite et d'engagement des services de piquet mobilisés lors de situations particulières et extraordinaires.

Un système complexe qui doit fonctionner. Jour et nuit. De manière infaillible.

Un site hermétique ?

New Guisan n'est pas un lieu de travail comme les autres. Les exigences élevées en matière de sécurité ne permettent pas de rendre le site public. New Guisan – un site hermétique ? Cette question taraude les habitants du quartier. C'est pourquoi les quatre organisations utilisatrices ont ouvert les portes du complexe au voisinage. Lors de cette journée, fedpol a pu montrer aux personnes intéressées comment la police de la Confédération travaille et pourquoi les normes de sécurité sont si élevées.

En ce moment, fedpol met tout en œuvre pour que le déménagement se fasse sans encombre. Un immense défi logistique qui doit permettre aux collaboratrices et collaborateurs une transition tout en douceur dans leur nouvel espace de travail ouvert. Au final, il faut aussi qu'ils s'y sentent bien. Car ils sont fedpol.



Proximité et sécurité

Une conseillère fédérale qui fait ses achats toute seule à midi dans un magasin à Berne ? Oui, tout à fait possible en Suisse. Des magistrats proches de la population ? Oui, grâce à une conception pragmatique de la sécurité, qui caractérise notre pays. Pour l'instant. Mais il ne faut pas être naïf, la sécurité absolue n'existe pas. Oslo, Londres, Zoug – ces événements nous l'ont montré : des attaques terroristes ciblant des fonctionnaires d'Etat ou des attentats visant le Parlement ont déjà eu lieu par le passé.

Pour fedpol, la sécurité des personnes et des bâtiments nécessite que les risques éventuels soient réévalués en permanence. Dans ce domaine, c'est la situation qui dicte les mesures. Une chose est sûre : la menace terroriste reste élevée en Europe. La Suisse accueille de plus en plus de personnalités étatiques étrangères et nombre de citoyens veulent visiter le Palais du Parlement. fedpol s'attelle donc à mieux le protéger. Dans l'intérêt des visiteurs mais aussi des collaboratrices et collaborateurs de fedpol, un nouveau secteur sécurisé sera mis en place

à l'accueil des visiteurs et à la loge des assistants de sécurité de fedpol, près de l'entrée sud. Les Services du Parlement, en collaboration avec l'OFCL, fedpol et la Ville de Berne, examinent des mesures de construction pour renforcer la sécurité devant le Palais fédéral (façade nord) – notamment pour empêcher les attentats commis au moyen de véhicules.





36

28

14

9

5

31

1

7

3

27

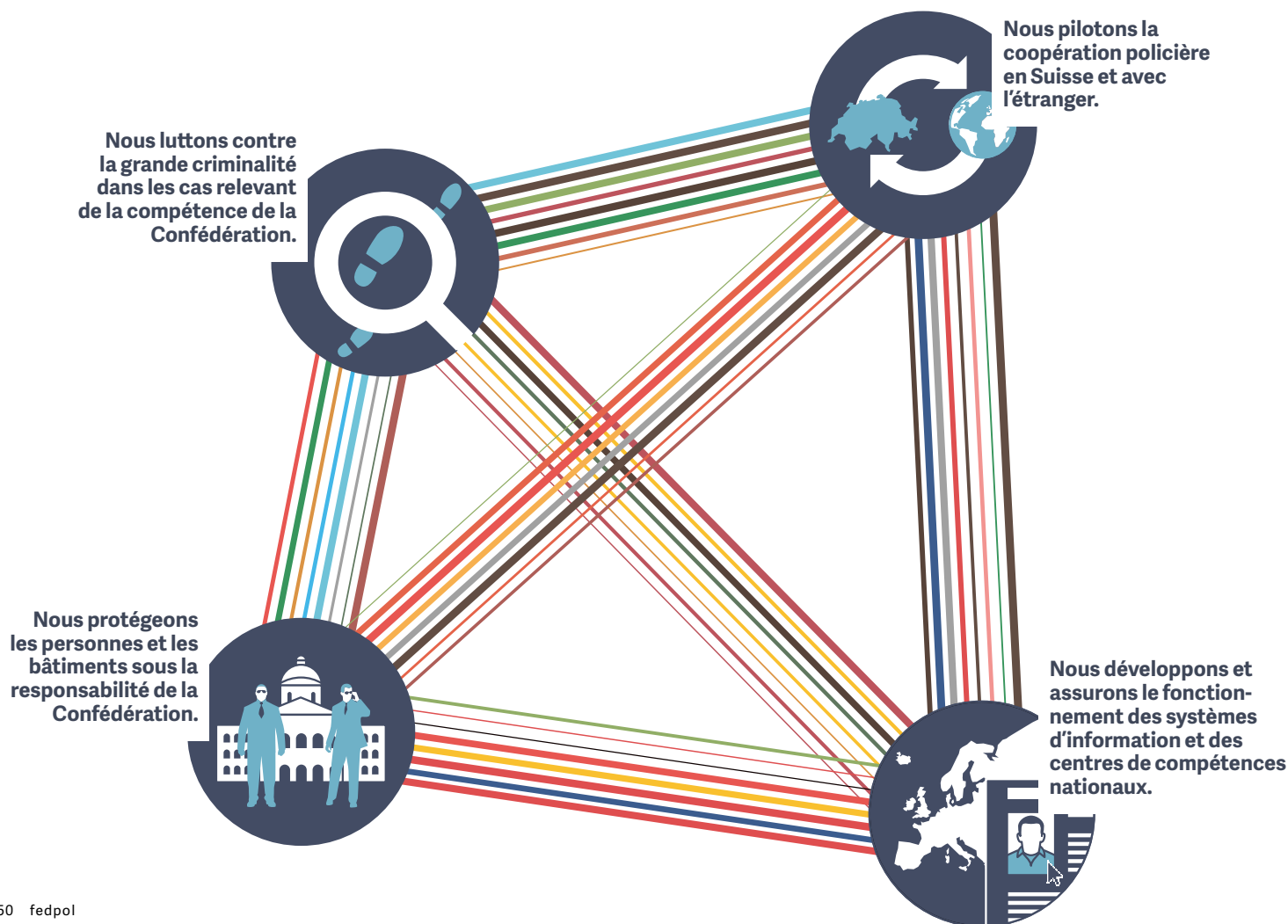
41

fedpol, plus qu'une police

Si en Suisse la sécurité est avant tout une compétence cantonale, aujourd'hui, dans un monde globalisé, la criminalité ne connaît pas de frontières. Les affaires se complexifient, dépassent les frontières cantonales et ont un lien avec l'étranger.

Dans ce contexte, la police fédérale joue un rôle central. Coordination, analyses, enquêtes sur les affaires complexes de grande criminalité, mise à disposition d'infrastructures : fedpol est au cœur de l'action policière suisse et véritable trait d'union avec l'étranger.

Nos missions



Les valeurs de fedpol

1

EXEMPLAIRES –
NOUS MONTRONS L'EXEMPLE.

2

ENGAGÉS –
NOUS ACCOMPLISSONS NOTRE TRAVAIL
AVEC PASSION ET CONVICTION.

3

ENSEMBLE –
NOUS CONSIDÉRONS QUE NOTRE
DIVERSITÉ EST UNE CHANCE.

4

FIABLES –
ON PEUT COMPTER SUR NOUS.

5

DYNAMIQUES –
NOUS TROUVONS DES SOLUTIONS.

6

RESPONSABLES –
LES BONNES DÉCISIONS SONT PRISES AUX
BONS ÉCHELONS.

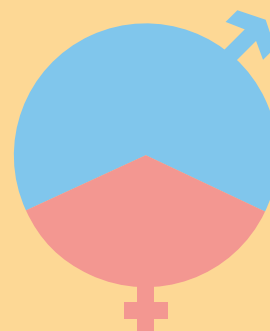
fedpol en chiffres

Budget

260

millions de francs

Nombre d'hommes : 603 (63,9 %)
Nombre de femmes : 341 (36,1 %)



Collaborateurs

945



Répartition linguistique

Langue	Pourcentage
Allemand	74,2 %
Français	18,9 %
Italien	6,6 %
Romanche	0,3 %

Concept

fedpol

Rédaction

fedpol

Conception graphique

2. stock süd netthoevel & gaberthüel, Bienne

Illustrations

Eva Rust, Berne

Infographies

1kilo, Hansjakob Fehr, Böckten

Photos

P. 4 : Keystone/Picture Alliance/Klaus-Dietmar Gabbert ; Keystone/Andras D. Hajdu

P. 5 : police cantonale des Grisons ; gestaltungsbetrieb 2. stock süd

P. 7 : Keystone/Sebastian Gollnow

P. 11 : Fotolia/Robert Kneschke

P. 18 : Keystone/Alberto Bernasconi

P. 20/21 : Keystone/Christian Beutler

P. 26/27 : Keystone/Alessandro Della Bella

P. 33 : Keystone/Cgfr/Peter Klaunzer

P. 37 : Keystone/imageBROKER/Jochen Tack

P. 39 : Keystone/Keystone Hamburg/Volkmar Schulz

P. 41 : Keystone/dpa/Federico Gambarini

P. 45 : Severin Bigler, Zurich

P. 47 : gestaltungsbetrieb 2. stock süd

Police de caractères

Adelle (Veronika Burian/José Scaglione)

Impression

Stämpfli AG, Berne et Zurich

Papier

Fischer Papier : Lessebo 1.3 Rough White (100gm²/300 gm²)

Distribution

OFCL, Vente des publications fédérales

CH-3003 Berne

www.publicationsfederales.admin.ch

N° d'art. 403.500 f (1500 ex.)

Copyright

fedpol 2019

Informations complémentaires

www.fedpol.admin.ch



